

À Vernon, l'enseignant accusé de harcèlement sexuel a été déplacé dans une autre école de l'Eure

L'enquête administrative menée fin mars et début avril 2021 par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure à l'école Arc-en-ciel 2, à Vernon, pour faire toute la lumière sur le climat professionnel régnant dans l'établissement, après des faits supposés de harcèlement dénoncés par trois enseignantes, a abouti au départ de leur collègue masculin incriminé.



A l'issue de l'enquête administrative menée à l'école Arc-en-ciel 2, à Vernon, l'enseignant accusé par des collègues de harcèlement sexuel a été déplacé dans un autre établissement du département de l'Eure

Le bruit courait depuis plusieurs semaines et il a été confirmé à *Paris-Normandie* par le Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public Force ouvrière de l'Eure (Snudi FO 27) et Sud 76/27. L'enquête administrative ouverte le 26 mars 2021 par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Eure à l'école Arc-en-Ciel 2, à Vernon, pour faire toute la lumière sur les dysfonctionnements au sein de l'équipe éducative, a entraîné le départ de l'enseignant accusé de harcèlement sexuel, à travers ses propos, par trois de ses collègues. « *Est-ce que vous voulez que je sorte ma b... sur la table* » ou encore « *T'as de beaux seins toi, j'espère que tu viendras me les montrer en classe ?* »

: tels auraient été quelques-unes des paroles tenues par le professeur des écoles incriminé.

« Propos et plaisanteries à caractère sexuel »

« Il a été déplacé dans une école du département en zone d'éducation prioritaire, informe Matthieu Laguette, secrétaire national et secrétaire départemental adjoint du Snudi FO 27, reçu avec les organisations syndicales en audience, lundi 10 mai 2021, par le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen). Ça s'apparente à une sanction, même si les choses n'ont pas été présentées ainsi par le Dasen, qui évoque plutôt une mesure de protection. » « Cette mesure a été prise dans l'intérêt des équipes et pour apaiser les tensions », a précisé à Paris-Normandie le service communication de l'inspection académique.

La moitié des enseignants de l'école aurait demandé sa mutation

Cette exfiltration ne règle pourtant rien, selon le représentant syndical. Les trois professeures des écoles qui avaient saisi le Snudi FO 27, et se disaient également victimes de harcèlement moral de la part de leur directrice, sont toujours en arrêt de travail et ont demandé leur mutation. *« Au total, selon mes informations, sept des quatorze enseignant(e)s de l'établissement ont émis le souhait de partir et d'aller ailleurs à la rentrée prochaine, révèle Matthieu Laguette. L'ambiance est devenue invivable et un point de non-retour a été atteint. Par son inaction et le retard pris dans le déclenchement de l'enquête, alors qu'elle était au courant depuis plusieurs mois de la situation, l'administration a contribué à l'installation de ce malaise et de ce mal-être dans l'école. » « Elles ont exprimé des souffrances et il serait sain et logique qu'elles demandent à participer aux mouvements », ne s'étonne pas le service communication de l'inspection académique.*

« L'administration aurait pu se substituer aux collègues pour porter plainte »

Matthieu Laguette regrette surtout *« que la parole des plaignantes n'ait pas été assez écoutée »*. *« La présomption d'innocence existe et*

ce n'est ni à nous, ni à l'administration, de condamner le collègue, mais éventuellement à la justice, poursuit-il. Il n'y a pas eu de dépôt de plainte, mais l'administration aurait très bien pu se substituer aux trois collègues, au minimum les accompagner, vers cette démarche. Elle le pouvait dans le cadre de la protection fonctionnelle, cadrée par une loi. »

- vidéo en cours



- Rouen impressionnée avec Citémômes pour PN fait le mur



- La Minute BD #62 "Carbone & Silicium"



- Les disputes de famille sont-elles inévitables à Noël ?



- Ouverture du festival du film canadien de Dieppe

